



Sarkozy veut placer au plus tôt Bompard à la tête de France Télévisions

Par Laurent Mauduit

Article publié le dimanche 11 avril 2010

Nicolas Sarkozy a décidé de porter rapidement Alexandre Bompard à la présidence de France Télévisions. L'annonce risque de causer une très violente controverse pour une triple raison. Parce que le chef de l'Etat cherche visiblement à déstabiliser l'actuel président du groupe public, Patrick de Carolis, dont le mandat pourtant ne prend fin que dans le courant du mois d'août. Parce qu'il use ainsi pour la première fois du pouvoir qu'il s'est arrogé de nommer lui-même les patrons de l'audiovisuel public, en lieu et place du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Et puis surtout parce que Alexandre Bompard, qui est actuellement le patron d'Europe 1, est un proche du chef de l'Etat, mais aussi un ami tout à la fois d'Alain Minc et de Stéphane Courbit, qui sont tous deux au centre de la polémique autour de la privatisation de la régie publicitaire de France Télévisions.

Selon des informations confidentielles dont dispose Mediapart, le chef de l'Etat voulait agir encore plus vite. Il souhaitait même annoncer son intention de porter Alexandre Bompard à la tête de France Télévisions dès lundi 5 avril. Mais pris dans la rumeur relancée par les dénégations de son conseiller Pierre Charon et les enquêtes du contre-espionnage sur ce sujet, Nicolas Sarkozy a finalement choisi d'attendre. C'est donc en tout début de semaine, vraisemblablement mardi 13, qu'il pourrait annoncer sa décision de nommer l'un de ses proches à la tête du groupe public de télévisions. Alain Minc, qui participait samedi 10 aux débats organisés par la Cité de la réussite, à la Sorbonne, en a fait la confidence à plusieurs de ses interlocuteurs, tout au long de la journée.

Pourquoi le chef de l'Etat a-t-il donc décidé de brûler les étapes ? Il n'avait effectivement aucune bonne raison de le faire si vite, puisque les mandats du président de France Télévisions, Patrick de Carolis, et de son principal adjoint, Patrice Duhamel, courrent jusqu'au 21 août. Nicolas Sarkozy aurait donc pu attendre encore plusieurs mois, avant de mettre en branle la nouvelle procédure et de nommer le nouveau président de France Télévisions, après avis du CSA. Ce qui aurait permis à la direction de France Télévisions de travailler normalement.

La privatisation pose un « problème déontologique »

Or, à l'évidence, ce n'est pas le calcul qu'a fait le chef de l'Etat. Il a décidé de brusquer les échéances. Pour quelles raisons ? Sur la papier, il n'y en a que deux. D'abord, l'époque actuelle est celle à laquelle la direction de France Télévisions prépare les grilles de programmes pour la saison 2010-2011. Mais on imagine mal le chef de l'Etat agir dans une telle précipitation pour que la grille de rentrée soit conçue par quelqu'un qui lui soit proche.

Il ne reste donc qu'une autre explication : si le chef de l'Etat a choisi d'agir si vite, c'est pour reprendre la main dans le dossier de la publicité sur France Télévisions, et celui, qui en découle, de la privatisation de France Télévisions Publicité (FTP), qui lui échappaient.

L'édito vidéo de Mediapart Depuis de longues semaines, la controverse n'a en effet cessé d'enfler autour de cette privatisation, qui est l'une des plus scandaleuses qui ait jamais eu lieu en France ? et dont l'édito vidéo ci-contre résume les principaux enjeux. Scandaleuse parce que Alain Minc, qui a soufflé à l'oreille du chef de l'Etat l'idée de la suppression de la publicité sur les écrans publics ? idée dont découle la privatisation ? est aussi actionnaire de la holding de Stéphane Courbit, qui a été choisi comme le repreneur potentiel de la régie ; parce que le même Stéphane Courbit, qui figurait parmi les convives du Fouquet's, risque d'être lui-même en grave conflit d'intérêts s'il prend le contrôle de la régie, puisqu'il est dans le même temps producteur sur France 2, notamment pour les émissions de Nagui ; parce que Publicis, qui est associé à Stéphane Courbit, deviendrait de son côté acquéreur d'espaces publicitaires en même temps que vendeur d'espaces et prescripteur.

Et par un effet boule de neige, ces conflits d'intérêts innombrables ont suscité une polémique si forte qu'elle a fini par faire bouger les lignes. Alors que les groupes de travail mis au point par France Télévisions ont conclu que ces conflits d'intérêts étaient inadmissibles, au plan éthique sinon au plan juridique, le ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, a dû lui-même en convenir. Dans une déclaration (qu'il a très vite regrettée, mais il n'a plus osé faire marche arrière), il a admis que la privatisation posait un «*problème déontologique*».

Cela a été le début d'une sorte d'effet domino...

Car dans les turbulences consécutives au cinglant échec de la droite lors des élections régionales, cette tempête s'est réfractée jusque dans les rangs de l'UMP. Pour compenser le manque à gagner généré par la remise en cause par Bruxelles de la taxe télécoms, le patron du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, s'est en effet prononcé, mardi dernier, lors d'un débat, pour le maintien de la publicité sur les écrans publics avant 20 heures.

Minc présente Bompard comme l'un de ses « bébés »

Or, le patron de France Télévisions, Patrick de Carolis, avait bien pris soin d'annoncer lors de l'ouverture des «*négociations exclusives*» avec Courbit, Minc et Publicis que celles-ci ne seraient



menées à leur terme que si le cadre réglementaire encadrant la publicité restait bien celui voulu par le chef de l'Etat. En clair, la privatisation n'aurait plus de raison d'être si la publicité était partiellement maintenue.

D'un seul coup, Nicolas Sarkozy a donc vraisemblablement vu son projet lui échapper. D'où sa volonté de brusquer les échéances. Histoire de faire comprendre que c'est lui le patron et que les projets qu'il a arrêtés, portant sur la fin de la publicité comme sur la privatisation, seront mis en œuvre sans délai.

Le coup de force, pourtant, est politiquement hautement dangereux, pour plusieurs raisons. La première raison coule de source : usant pour la première fois du pouvoir qu'il s'est arrogé en nommant lui-même le président de France Télévisions, en lieu et place du CSA, le chef de l'Etat va réveiller les polémiques qu'avait suscitées la réforme. Il va les réveiller avec d'autant plus de violence qu'Alexandre Bompard, l'actuel patron d'Europe 1, est ancien membre du cabinet de François Fillon au ministère des affaires sociales, et qu'il est un ultra-sarkozyste de la première heure. Plus que cela, il présente aussi la caractéristique d'être un «poulain»

d'Alain Minc et un ami très proche de Stéphane Courbit. De lui, Alain Minc dit qu'il est l'un de ses «bébés». C'est ce que rapporte *L'Express* : Alain Minc dit de l'ancien patron des sports de Canal+, aujourd'hui président d'Europe1, qu'il «allie l'intelligence à la quintessence de la technocratie. Avec une dose de roublardise propre au milieu du football».

Dans le coup de force que tente le chef de l'Etat, contraire à la tradition démocratique, en nommant un obligé à la tête de France Télévisions, il y a cependant un risque : celui de l'épreuve de force. Car Patrick de Carolis a convoqué pour mercredi 14 un conseil d'administration de France Télévisions qui, conformément à ce qui avait été décidé, devrait décider de suspendre les négociations exclusives avec Stéphane Courbit.

En annonçant précipitamment la nomination d'Alexandre Bompard, le chef de l'Etat veut-il donc intimider les actuels dirigeants de France Télévisions, de sorte qu'ils acceptent, envers et contre tout, d'organiser une privatisation au profit de deux de ses amis, Stéphane Courbit et Alain Minc ? Si tel est le cas, le coup de force confinerait au scandale d'Etat.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr . Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.